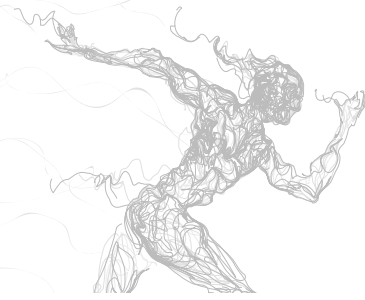




ACADÉMIE  
DU CHANGEMENT  
EN ORGANISATION  
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

LYON



# SUPERVISION

**STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE  
ET DE SUPERVISION EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE**



**CHAMP ORGANISATION**

# SUPERVISION – STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE ET DE SUPERVISION

## ANIMATEUR



PHILIPPE DUCATTEEUW (TSTA O DE L'EATA)

Consultant, Enseignant et Superviseur en A.T, il intervient dans l'accompagnement opérationnel, en s'appuyant sur sa connaissance approfondie des concepts organisationnels d'Éric Berne qu'il a particulièrement étudiés.

Plus de 30 ans d'expérience d'encadrement d'équipes dans l'industrie (ingénieur dans différents services de la production), il a eu l'occasion de confronter souvent la théorie et la réalité.

## FINALITÉS DU GROUPE

Se professionnaliser aux techniques d'animation, d'accompagnement et, principalement, d'intervention en organisations, principalement dans le Cadre de Référence de l'Analyse Transactionnelle appliquée aux Organisations, en ayant recours à d'autres Cadre de Référence, approches, outils, si pertinence.

Intégrer les principes éthiques, les référents des métiers de l'organisation.

Travailler la posture, le diagnostic et l'intervention.

Pratiquer et échanger en groupe.

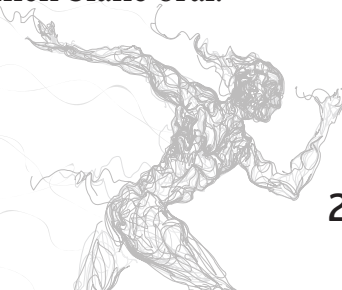
Progresser dans sa pratique à la fois par les échanges intégrateurs sur les aspects de méthode d'intervention, les concepts qui les sous-tendent, et surtout par la mise en pratique, l'analyse et la supervision (alignement et mise en cohérence des aspects identitaires) de cette mise en pratique.

Préparer la certification d'Analyste Transactionnel (CTA) spécialisation Organisation de l'EATA.

Bien que n'étant pas une activité omniprésente dans le groupe, celui-ci doit pouvoir accueillir prioritairement une ou plusieurs personnes qui seraient en contrat de certification, et proposer dans son ordre du jour des temps d'écoute des séquences audio, de supervision des démarches de passation de contrat avec un sponsor, des aspects d'examen écrit ou de parties d'examen blanc oral.

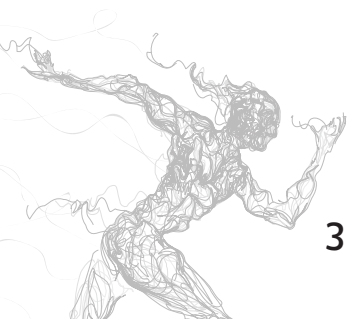


ACADÉMIE  
DU CHANGEMENT  
EN ORGANISATION  
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU GROUPE

- Développer une compétence d'intervention au niveau psychologique pour les individus, les groupes, les organisations, pour dénouer et rendre efficace(s) le ou les clients au niveau social (de façon distincte de la psychothérapie).
- Utiliser ses propres problématiques et cas, ainsi que la dynamique de groupe comme support concret et illustratif d'intégration des concepts et gestes.
- Être capable de diagnostiquer et construire une intervention sur les aspects de gestion des processus relationnels, de l'identité et du projet professionnel, de la cohérence organisationnelle, de la psycho dynamique des systèmes organisés, dans l'exercice de la pratique du coaching, du consulting, de la formation, du management direct ou transversal.
- Travailler à l'alignement entre son identité professionnelle et les gestes professionnels d'intervention effectués sur le terrain par la supervision régulière de sa pratique.
- S'entraîner à la conduite d'entretien de coaching, c'est à dire entre autres, à travailler au niveau psychologique avec puissance et sans confusion (approche contractuelle et champ Organisations).
- Intégrer la théorie, les concepts, les méthodologies par des apports et de l'entraînement à l'enseignement. Associer et intégrer le cadre de référence de l'Analyse Transactionnelle (et accueillir et se former à l'utilisation d'autres cadres de référence) à une pratique professionnelle liée à l'organisation.
- Associer la théorie, la déontologie, la philosophie et l'opérationnalité des concepts de l'Analyse Transactionnelle par l'étude des cas vécus par les participants.
- Chercher à résoudre des situations problématiques immédiates et développer une modélisation du processus de résolution à d'autres cas vécus ou à venir par la supervision, l'échange entre pairs et avec l'animateur



## ACTIVITES / METHODES

Cas pratiques et supervision :

- CAS PRATIQUES :
  - Echanges d'expériences.
  - Rapprochements théoriques.
  - Etude de cas à partir d'outils de l'Analyse Transactionnelle.
  - Mise en situation « AQUARIUM » de supervision : l'objectif étant de pouvoir expérimenter la situation de conduite d'entretien de coaching, ou de jouer un rôle d'observateur, et avoir un retour du groupe.

L'animateur de la journée veillera, en coresponsabilité avec les participants et l'exposant, à ce que le processus soit OK++ : 50/50 entre les bénéfices pour l'exposant et pour le groupe. Pas de mise en travail du groupe au seul profit des besoins de l'exposant (proposition commerciale, par exemple).

- SUPERVISION :
  - Supervision directe avec Philippe DUCATTEUW. Durée d'une supervision : 20 minutes.
  - Les demandes et besoins de supervision sont prioritaires à l'ordre du jour, sur les cas pratiques.

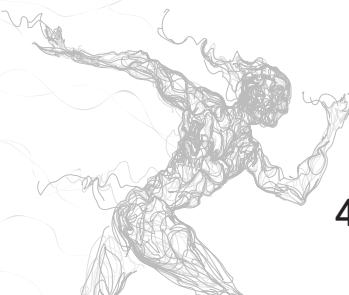
Apports théoriques, Enseignements supervisés et effectués par les participants, ou réflexion sur des aspects conceptuels, et leur application.

Apports de Philippe DUCATTEUW (théorie avancée ou témoignage).

### TRAVAIL SUR LE PROCESSUS DE GROUPE :

Ce travail est prioritaire par rapport à l'ordre du jour et est traité en temps réel. Entre autre : travail sur l'imgo de groupe en relation avec l'intégration de nouveaux membres, ou les moments de clôture. Travail de préparation d'examen CTA - O :

Tout participant peut demander à faire superviser un enregistrement audio, ou, s'il est en contrat, à vivre tout ou partie de l'examen oral de certification sous forme d'examen blanc. Tout participant peut demander une supervision sur son examen écrit, s'il est en contrat, ou, s'il n'est pas en contrat, à bénéficier du temps de supervision pour un échange sur les modalités de certification et de fonctionnement de la préparation à celle-ci.



## ROLE DE CHACUN DES PARTICIPANTS

### 1 / L'animation peut-être déléguée :

A chaque séance, un membre du groupe peut prendre en charge l'organisation et l'animation de l'ordre du jour et la régulation et/ou l'intervention sur le processus (si nécessaire).

Il organise le contenu de la journée et veille au respect des règles de fonctionnement.

Il anime et gère le processus de la journée, et conduit l'animation de la journée en dehors des séances de supervision directes ou en cascade.

L'animateur est volontaire, il peut prendre en charge plusieurs séances d'affilée en accord avec le groupe. Cela lui permet de développer les compétences de coach d'une équipe, d'animation de réunion, de groupes, de formation, ..., et principalement de se situer en position « méta » par rapport au processus.

La prise d'animation donne lieu à un temps de supervision contractuelle, l'enjeu d'animer étant un terrain propice à l'émergence d'une demande. Au niveau social, ce temps sert à la mise en place d'un contrat entre l'animateur et le groupe sur la base de la demande de retour, de feedback sur l'animation faite par l'animateur.

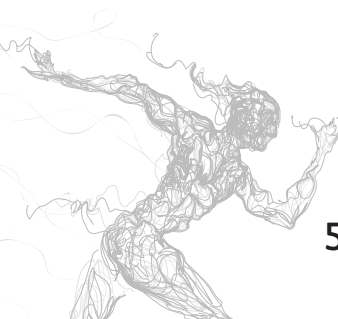
### 2 / Rôle de Philippe DUCATTEUW :

Philippe est animateur habituel, s'il n'y a pas de demande spécifique de l'un des membres pour travailler son animation.

Il est aussi le garant institutionnel des éléments du canon et du processus (processus de groupe et de supervision) au regard des objectifs et de la culture de l'EATA.

Il intervient dans le cadre d'apports en Analyse Transactionnelle.

Il n'est pas le garant institutionnel des apports faits par les participants qui seraient hors du champ de l'Analyse Transactionnelle.



## PROTECTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les membres du groupe participent à l'activité en respectant les principes et les protections de fonctionnement des processus relationnels du groupe suivants :

- **Restitution** : restituer les informations au sujet des processus qui se sont produits hors face à face pédagogique sert à garder l'énergie dans le groupe, la responsabilité de traitement d'éventuels problèmes reste alors dans la pièce et le temps de travail.

La restitution sert aussi à se situer dans son niveau d'énergie personnelle : événements externes qui viennent modifier un comportement habituel : cela évite à tout le monde de faire des interprétations sur les raisons des changements d'attitude.

A chaque démarrage de séance ou de séquence, un temps est consacré à l'expression des événements vécus par chacun qui pourraient impacter le processus du groupe ou l'implication de chacun.

Lorsqu'un cas ou un problème peut concerner d'autres stagiaires participant au groupe, il est nécessaire d'évoquer ce cas dès la restitution du matin pour valider sa prise en compte dans l'ordre du jour de la journée. Si un cas ne peut être abordé dans le groupe (refus d'autres participants, problématique hors du champ de compétences de la supervision), il est demandé à chacun des participants de pouvoir activer un lieu extérieur : supervision individuelle ou thérapie.

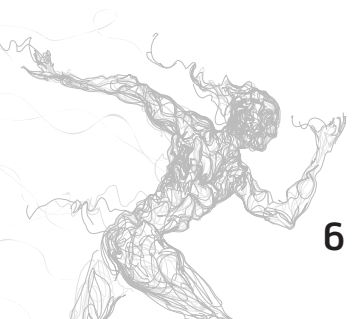
Lorsque le problème concerne 2 personnes présentes, l'évocation et la résolution du problème sont traités avec les 2 personnes.

- **Réactivité - Régulation** :

Il est de la responsabilité de chacun des participants d'exprimer ses perceptions d'écarts ici et maintenant.

Cette règle sert à garder tout le niveau d'énergie disponible à l'activité, à ne pas emmagasiner de ressentiment vis-à-vis d'autres personnes ce qui diminue la capacité à résoudre des problèmes.

Si l'animateur ou des participants sentent le poids du processus relationnel sur l'activité du groupe, ils sont réactifs et demandent un temps de clarification, de régulation. C'est une priorité sur l'activité menée par le groupe dans une logique d'investissement à moyen terme sur la qualité des échanges relationnels en faveur d'un haut niveau d'activité.



# SUPERVISION – STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE ET DE SUPERVISION

Le temps de régulation répond aux règles suivantes :

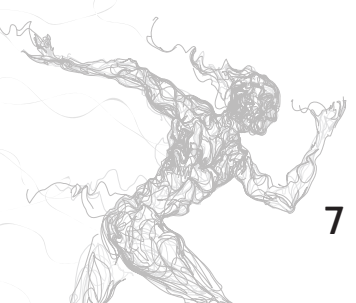
- Parler en JE pour son ressenti.
- Etre factuel sur le problème.
- Proposer une option pour fonctionner différemment à l'avenir.
- Pas de réponse attendue, pas d'interactions (justification).

## • Ponctualité :

- Horaires négociés au démarrage pour la saison. Deux pauses de ¼ heure (matin et après-midi) non négociables. Les horaires sont négociables dans le respect de 6 h 30 heures de face à face pédagogique par jour (En général : 9 h – 17 h 30, avec 90 mn de pause déjeuner) .
- Compte tenu du nombre de participants, veiller à être présent au démarrage du matin (désignation de l'animateur, mise en place de l'ordre du jour, restitution : moments importants pour la constitution du groupe et pour le déroulement de la journée).
- Prévenir l'animateur et le groupe en cas d'absence au groupe, ou de retard.
- En cas d'absence, chacun devra s'informer de lui-même sur le travail en cours en dehors des temps d'activité du groupe.
- Pour toute absence, la séance est due, les dates sont proposées annuellement et négociées avec le groupe à ce moment là. Une personne peut demander un report de date : il faut alors qu'il y ait unanimité sur la nouvelle option.

## • Possibilité d'intégration de nouveaux participants :

- La gestion des entrées et des sorties est gérée par Philippe DUCATTEUW.
- Les critères d'appartenance au groupe sont au minimum d'avoir suivi un cours 101 (ou niveau validé en entretien avec Philippe DUCATTEUW et d'être directement concerné par une profession ou un projet professionnel du champ Organisation.
- Chaque participant s'engage sur l'année.
- Le renouvellement ou l'annonce de fin de participation s'effectue deux séances avant la fin de saison.



# SUPERVISION – STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE ET DE SUPERVISION

## • Bienveillance :

- Vis-à-vis de soi et des autres, accepter d'être confronté sur un processus de jugement ou de dévalorisation par les autres membres du groupe.

## • Lucidité :

- Participer au groupe avec l'Etat du Moi Adulte actif. Pas de médicament ou tranquillisant, alcool, ou le signaler lors de l'inclusion.

## • Confidentialité :

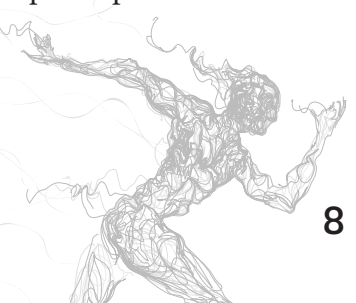
- Les supports diffusés par l'école peuvent être utilisés à condition de faire une demande explicite à l'animateur (email) et d'avoir réponse de sa part, et alors de citer ses sources, de garder les copyrights présents sur les docs.
- Eviter l'identification du client évoqué lors d'une étude de cas ou d'un échange.
- Tout ce qui est échangé au cours des séances reste confidentiel sauf les apports théoriques.

## • Procédure d'amendement :

- La personne qui entre dans le groupe est en phase avec les modalités de structure et le contrat du groupe.
- Si un élément devient une contrainte pour l'atteinte des objectifs du groupe ou si une personne demande une modification à la structure ou au contrat pour permettre une meilleure atteinte des objectifs du groupe, il lui faut évoquer ces éléments lors d'une restitution ou en réactivité durant l'activité ; l'animateur décidant, en accord avec le groupe, le traitement du sujet ou non dans la journée ou de réserver un temps dans la séance suivante.

## • Responsabilité :

- Chacun est libre de son degré de participation et d'implication dans le groupe, chacun est donc seul juge de ce qu'il en retire.
- Le participant entre, en premier lieu, en relation contractuelle avec le groupe, même si le contrat administratif est signé avec l'Ecole, le contrat professionnel, des aspects du contrat professionnel et du contrat relationnel engagent la responsabilité du participant vis-à-vis du groupe.





# SUPERVISION – STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE ET DE SUPERVISION

- Il est donc de la responsabilité du participant de se situer dans un processus interdépendant quand à l'efficacité et l'intérêt du groupe. Par exemple, s'il estime vivre un désintérêt : d'engager sa responsabilité en faisant état de son désintérêt et de négocier un nouveau contrat avec le groupe et l'animateur. Cela dans une dynamique préventive, sans avoir recours à une collection de Timbres, qui se traduirait par « rester/partir si... ».
- **Fin du groupe :**
  - Chacun est libre de quitter le groupe, en respectant son engagement financier sur la saison, ainsi que les modalités de clôture et les délais de prévenance. Ces modalités étant reprises dans la convention, ainsi que les cas de force majeure.
  - En tous cas, l'obtention de la certification européenne (CTA de l'EATA) donne lieu à une célébration, ainsi qu'une clôture à la séance suivante, offerte au participant.



# SUPERVISION – STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DIDACTIQUE ET DE SUPERVISION

**CONTACTS :**  
Le Campus ACO  
96 bd Marius Vivier-Merle 69003 LYON  
Tél : 07 72 34 74 61  
contact@academieduchangement.net  
web : campus-aco.net ou eato.net



Hugues Lesot  
Directeur Pédagogique  
06 87 46 46 73



DU  
EN **ACADÉMIE  
CHANGEMENT  
ORGANISATION**  
ENSEIGNER - SUPERVISER - INTERVENIR

